

LE MOT DU MAIRE

Dans l'éditorial du dernier numéro de Livry-Info, je vous disais "respectons notre propriété collective... et son utilisation". Pour l'utilisation de nos rues, nos véhicules nous posent deux problèmes : la vitesse et le stationnement. Il ne se passe pas un jour sans que je sois interpellé par l'un ou l'autre sur ces sujets.

Le premier met en jeu la sécurité. Nous roulons trop vite, beaucoup trop vite, et souvent sans nous en rendre compte.

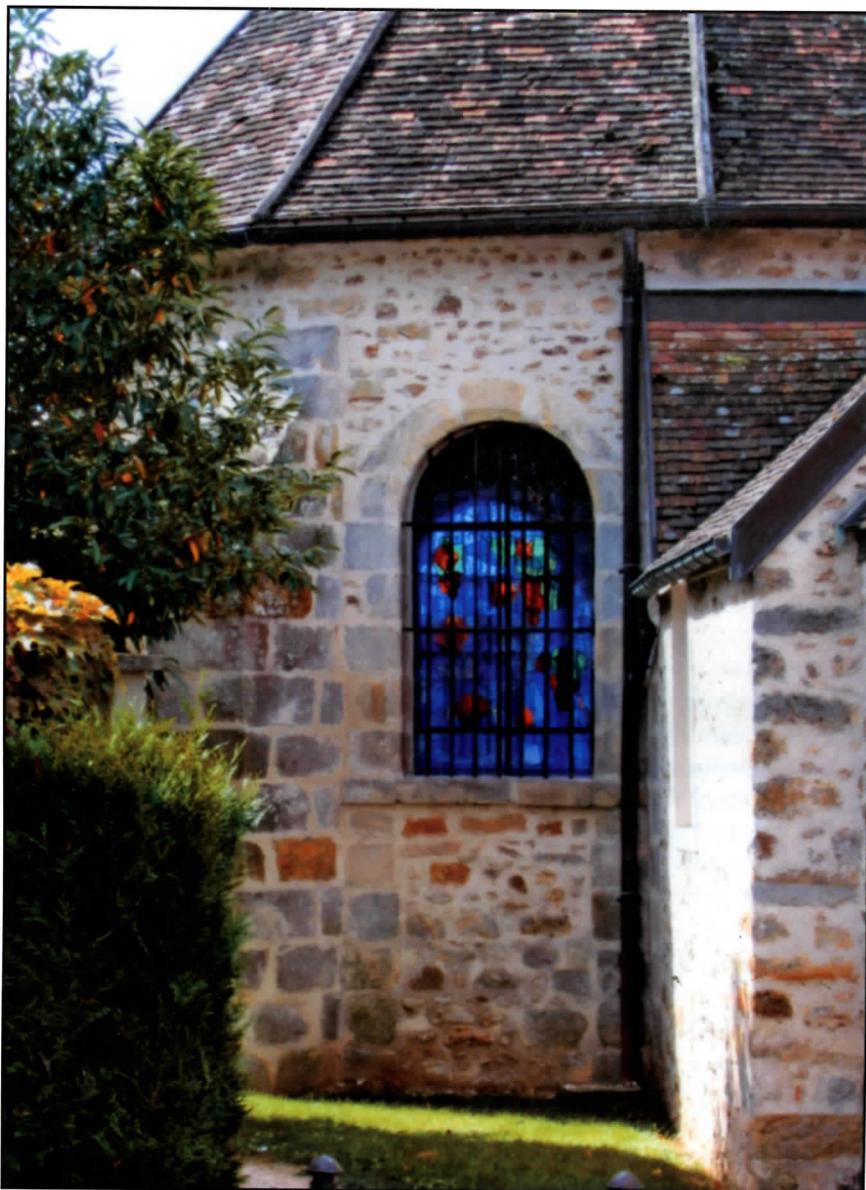
Sauf lorsque nous devenons cyclistes ou piétons, ou que nous accompagnons nos enfants à l'école.

Une réflexion est en cours pour proposer des aménagements, au moins pour la place et certaines rues rectilignes. Ils seront contraignants, mais c'est indispensable.

De même pour le stationnement, surtout sur la place. Nous avons choisi d'habiter un village, que d'aucuns nous envient, avec un centre ancien plein de charme, mais qui n'a évidemment pas été conçu pour accueillir des voitures.

Et les solutions n'existent pas, du moins si nous voulons garder à notre place son caractère convivial, ses arbres, sa pelouse, ses boulistes...

Suite page suivante



Événement majeur de ces derniers mois, les deux premiers vitraux ont été posés à l'église. Voir en pages 5 et 6 le récit de cette belle aventure.

Les élections municipales étant fixées aux 9 et 16 mars prochains, il est probable que ce numéro 63 de Livry-Info soit le dernier pour le mandat qui s'achève.

Comme c'est la règle depuis quelques années pour la communication municipale dans les six mois précédant une élection, pas question pour nous de mettre en avant le bilan de l'action menée au long des six années écoulées.

Sachez simplement qu'à travers ce bulletin nous avons essayé de vous informer de la façon la plus complète et la plus attrayante possible.

Une prise de conscience est nécessaire dès à présent, un petit effort de chacun au quotidien devrait permettre d'améliorer la situation, voire d'éviter des incidents aux conséquences sérieuses.

*Le maire,
Michel Le Maoult*

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Comme nous l'indiquions dans le dernier Livry-Info, le PLU a été envoyé pour consultation aux différentes administrations, à la préfecture, aux communes riveraines. Des remarques ont été faites et portées au dossier ; le préfet, quant à lui, a imposé un certain nombre de choses.

L'enquête publique est ouverte jusqu'au 19 novembre, elle a été annoncée par voie de presse et d'affichage et le commissaire enquêteur recevra toutes vos remarques. Il devrait rendre ses conclusions courant décembre, ce qui permettra au conseil municipal d'approuver le Plan local d'urbanisme en janvier.

M. B.

Parc de Livry

Le Parc de Livry, nous l'avons dit, a été classé espace naturel sensible (ENS) en 2003 par le Conseil général. Ses 175 hectares (dont 40 sur la commune de Chartrettes) en font le plus grand espace de ce type en Seine-et-Marne.

Lors d'une récente rencontre du maire avec les instances départementales ont été présentés les projets d'aménagements, dont les travaux devraient commencer au début 2008. Ces aménagements seront légers : réfection de certaines allées, certaines piétonnes, d'autres accessibles aux vélos ; réfection sommaire de l'embarcadère, avec déblaiement et nettoyage des abords ; au bout de l'étang, installation d'un abri en bois pour l'observation des oiseaux. Quant à l'accès, il sera piéton côté Livry près des champs captants et la réalisation d'un petit parking (10/12 véhicules) est prévue côté Chartrettes.

Logements conventionnés

Suite à l'émoi suscité dans le secteur concerné par l'annonce du projet de réalisation de quinze logements conventionnés et afin de mettre un terme aux rumeurs, la municipalité a organisé fin septembre une réunion ouverte à tous, mais où étaient prioritairement invités les signataires de la pétition qui avait circulé.

Les élus présents se sont efforcés d'apaiser les craintes de ceux qui voient avec ces logements la physionomie de Livry changer, son équilibre sociologique se modifier, sa quiétude être remise en cause.

Pour faire court, la loi impose la création de tels logements, donc ils se feront. Ils seront attribués par l'organisme constructeur selon les critères en vigueur pour ce type de programmes et, dans la limite d'un certain quota, la commune de Livry pourra faire valoir les demandes déjà reçues en mairie et émanant de Livryens, signe que ce projet répond à une nécessité et ne suscite pas que de l'hostilité. (Pour déposer une demande, se renseigner en mairie sur la marche à suivre.)

On peut aussi signaler pour mémoire que de tels logements existent sur la commune depuis bientôt vingt ans sans problèmes particuliers.

Pour répondre à une crainte précise des habitants des Uselles concernant la pression d'eau au robinet jugée trop faible, nous nous sommes rapprochés de la société Veolia, gestionnaire du réseau, qui nous a fait la réponse suivante : "le réseau dans le secteur est très largement dimensionné, notamment pour assurer la couverture incendie...". Il n'y a donc aucune raison pour que les prélèvements des habitants fassent chuter la pression à certaines heures. Bien entendu, la pression étant obtenue par la hauteur des châteaux d'eau, et les Uselles étant situées en haut du village, c'est là quelle se trouve être le plus faible (environ 20 mètres, soit environ 2 bars). Elle ne pourrait être accrue que par l'installation d'un surpresseur.

Cette pression de 2 bars est tout à fait suffisante pour une utilisation domestique normale, à condition bien sûr de vérifier et d'entretenir par nous-mêmes les différents filtres intégrés à nos installations, qui s'entartrent régulièrement et doivent faire l'objet de soins périodiques.

M. L.M.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Rentrée des classes sans problème dans nos deux groupes scolaires, avec des effectifs convenables, à savoir : en maternelle, petite section 18 enfants, moyenne section 16, grande section 26 ; en primaire, CP 26, CE 1 22 + 4 CP, CE 2 26, CM 1 21 et CM 2 18, soit un total de 151 enfants.

Côté enseignants, si, en maternelle, Mmes Salvado et Bourdon sont toujours là, on découvre au groupe primaire trois nouvelles têtes. Ci-dessous de droite à gauche Isabelle Roy, qui nous arrive de Valence-en-Brie et qui a pris en charge le CP-CE 1, Pierre-Benoît Debuyser, pour le CE 2, et Assia Benaïssa, précédemment à Chartrettes, pour le CM 2. Nous leur souhaitons la bienvenue.





Les vendangeurs de l'ARVAL ayant à dessein laissé des grappes sur quelques pieds, les enfants de la moyenne section de maternelle sont allés à la vigne la semaine suivante avec panier et sécateur pour finir le travail.

Au retour, une visite au chai leur a permis de découvrir le pressoir et les cuves, et de goûter au jus de raisin avant fermentation. Une nouvelle génération de futurs vignerons livryens s'initie aux secrets de la vigne.

COMMUNIQUÉ DE LA FCPE

Le conseil local de parents d'élèves FCPE, qu'est-ce que c'est ?

La FCPE, première association de parents d'élèves de l'enseignement public, est représentée à Livry-sur-Seine. Elle milite pour des parents coéducateurs, membres à part entière de la communauté éducative de l'école.

Elle se fixe trois rôles principaux :

- Être les porte-parole de tous les parents
 - lors des conseils d'école quant aux questions sur la vie de l'école et la pédagogie générale,
 - auprès de la municipalité pour la qualité de la cantine et de la garderie scolaires,
- Aider parents et enseignants à trouver une solution aux difficultés d'un élève en particulier,
- Participer avec les enseignants à l'organisation et à l'animation des événements festifs (sorties scolaires, ateliers, kermesses, loto...) pour les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire, tant financièrement que matériellement par le recrutement et la coordination de parents volontaires.

Comment ça marche ?

- Nos ressources sont constituées :
 - de la subvention octroyée par la mairie,
 - des adhésions des parents à la FCPE (bulletins distribués à la rentrée),
 - des recettes perçues lors des manifestations organisées en propre (ex. vente de jouets au bric-à-brac, soirées jeux de société...).
- La gestion de l'association est assurée par des parents bénévoles. Le bureau est composé de 3 à 6 membres élus



Dans le prolongement de l'initiation à l'escrime proposée depuis deux ans à l'école primaire, le Cercle d'escrime Melun Val de Seine a signé une convention avec la commune de Livry afin de réaliser des séances d'entraînement pour les 8-18 ans tous les lundis de 17 à 19 heures, dans la salle de l'ancien restaurant scolaire.

Une dizaine d'enfants ont déjà fait ce choix et il y a encore quelques places disponibles. Le maître d'armes L. Courtillat peut vous renseigner ou prendre vos inscriptions sur place, ou le matin au 01 64 39 09 74 ou encore sur www.escrime-cemvs.com.

lors de l'assemblée générale qui se tient annuellement dans le début du mois d'octobre. Pour l'année scolaire 2007/08, le bureau compte 4 parents élus.

• **Pour nous contacter**, vous pouvez déposer vos suggestions, messages ou autres dans notre boîte aux lettres à l'école primaire. Tout ce que vous nous adresserez sera lu et étudié.

• **Pour nous rejoindre**, venez aux réunions que nous organisons et pour lesquelles vous êtes avertis par l'intermédiaire des cahiers de liaison des enfants.

Pour des parents consommateurs :

En 2005, les directrices d'école ont été contraintes de décider que la kermesse n'aurait plus lieu qu'une année sur deux. Cela risque d'être le cas pour le loto également. D'autre part, l'ALJEC a besoin d'un relais auprès des parents pour reprendre le carnaval qui existait il y a quelques années.

Les événements festifs pour nos bambins se raréfient car les quelques bonnes volontés s'épuisent.

De moins en moins de parents font l'effort de venir aux réunions d'organisation de ces manifestations. Nous manquons cruellement de parents disposés à donner une à deux heures de leur temps au montage, à l'animation ou au démontage du matériel.

Nous le déplorons tous, alors que faire ?

1) Rejoignez-nous aux réunions de préparation des manifestations, ou si vous ne pouvez y assister, communiquez-nous vos coordonnées et votre disponibilité ;

2) Consacrez une ou deux heures de votre temps pour que ces festivités soient réussies et puissent continuer à vivre pour le plus grand plaisir de vos enfants ;

3) Venez vous amuser en famille et ainsi remplir les caisses de la coopérative scolaire et celles de la FCPE.

Vous verrez alors :

- baisser la participation financière demandée aux familles en début d'année, lors des sorties scolaires et des spectacles,

- et renaitre une année scolaire ponctuée de nombreux événements festifs pour la plus grande joie de nos enfants.

Pourquoi pas des ateliers création de cartes de vœux en novembre, un après-midi contes et galette des rois, de décoration d'œufs de Pâques, des soirées jeux de société...

Nous attendons toutes vos suggestions et votre enthousiasme !

Les enfants de Livry vous remercient de tout cœur.

Avant la trêve hivernale, la dernière collecte des déchets végétaux aura lieu le jeudi 13 décembre.



ATTENTION TRAVAUX

Les travaux de réhabilitation et de mise aux normes des deux logements 11 et 13 rue de la Garenne, propriété de la commune et destinés à devenir des logements conventionnés, sont en cours.

Pour ce qui est du contrat triennal de voirie, il avance lentement, le retard étant dû aux problèmes rencontrés dans l'acquisition des parcelles destinées à recevoir le trottoir.

Rue des Mardelles, la communauté d'agglomération a fait procéder à un nettoyage du bassin de rétention.

Sur la place, des travaux d'élagage ont été entrepris, ce qui facilitera la pose des illuminations de Noël.

Enfin, les travaux de réfection du mur du cimetière vont démarrer prochainement.

S. L.



Deux nouvelles têtes aux services techniques : ci-dessus à gauche, Serge Séry, agent de maîtrise principal, responsable du service remplaçant D. Mercier, parti en retraite ; à droite, Raoul Girault, agent technique contractuel, remplaçant F. Marcon, parti à Boissise-le-Roi. Bienvenue à eux.



En octobre, grand démoussage du toit de l'église.

Opération bouchons

Vous apportez nombreux vos sacs de bouchons plastique afin de participer à l'opération destinée à financer l'achat de matériel pour Steven, jeune Livryen handi-capé.

En septembre, ce sont 2,6 tonnes de bouchons, de quoi remplir un gros camion vu le volume, qui ont été convoyées au siège de l'association Handi-Cap-Prévention. Merci donc de continuer, il en faut encore beaucoup.

Très important : merci de veiller à ce que vos sacs ne contiennent vraiment que des bouchons plastique (de bouteille, pot de Nutella, Ricoré, etc., de bouteille d'huile, de lessive, de White Spirit, Soupline, Javel, etc.).

Rappel des points de collecte : mairie ou CCAS, écoles maternelle et primaire, foyer-résidence.



Coup de projecteur sur... les Vitraux de Livry

Les deux premiers vitraux ayant été mis en place fin mai, nous avons demandé à M. Fritsch, président de l'association les Vitraux de Livry, de faire le point sur cette première année et sur ce qui va suivre :

“Lors du précédent Livry-Info, nous avons évoqué l'atelier vitrail telle une ruche, chaque “artisan” s'affairant sur son morceau de verre et ayant à cœur d'obtenir un résultat parfait. Mardi après mardi, ce travail efficace a permis de terminer en atelier fin avril les deux premiers vitraux : la lapidation de saint Etienne et la vigne de saint Vincent. Il restait à les poser, ce qui fut fait les 29, 30 et 31 mai.

Grand chantier que cette opération de pose, qui a mobilisé tous les adhérents vitraillistes : installation de trois échafaudages, dépose du verre cathédrale existant, fabrication des

grillages de protection, sans compter un coup de peinture aux barlotières, la préparation du mortier pour les scellements et de nombreuses autres tâches.





Sous l'œil attentif d'Olivier Collard, notre maître verrier formateur, morceau par morceau - huit pour chaque vitrail - les deux baies du chœur se sont métamorphosées en prenant formes et couleurs. Au fur et à mesure de la pose, il était clair que chacun ressentait une certaine émotion, et la même question trottait dans toutes les têtes : "Est-ce que le résultat sera à la hauteur de l'attente ?" C'était un grand moment."

- Et alors ? Êtes-vous satisfait ?

"Oui, et tous les échos sont favorables. Depuis le 1^{er} juin, en passant entre la mairie et l'église on peut admirer le jeu des couleurs dans le soleil - lorsqu'il y en a. A l'occasion de la journée du patrimoine, l'église a été ouverte et les nombreux visiteurs ont pu grâce à un diaporama découvrir les différentes étapes de ce travail."

- Et maintenant ?

"Le travail a repris en septembre dans l'atelier et chaque vitrailiste s'est réinstallé avec enthousiasme devant son plan de travail pour la suite du projet : les quatre baies restantes recevront des vitraux représentant les quatre saisons à Livry."

- Peut-on encore se joindre à vous ?

"Hélas non, la taille des locaux et le nombre de personnes y travaillant font que l'atelier est complet. Je tiens à rappeler pour conclure que l'association les Vitraux de Livry est régie par la loi de 1901, qu'elle est subventionnée par la municipalité, l'association paroissiale, les cotisations des adhérents et des dons, et qu'elle a fait l'objet d'une subvention exceptionnelle de la fondation Gaz de France."

Bravo pour cette initiative qui rehausse encore le charme de notre place et enrichit notre patrimoine. ■

ANIMATION

Le 2 juin, le traditionnel méchoui du Comité d'Animation, sur le terrain de la vigne, a été l'occasion de fêter André Xicluna, qui quitte la région pour poursuivre sa retraite en Auvergne. Président des Jardins familiaux pendant 7 ans, investi dans l'insertion des personnes en difficulté, animateur infatigable des Jardins de Livry, dispensant depuis 15 ans avec une patience sans égale une initiation au jardinage aux enfants de l'école primaire, il a œuvré bénévolement pour le bien public et la justice sociale.

Entouré de son épouse et de ses nombreux amis, très ému des éloges que lui adressaient M. Le Maoult et Ch. Dagon, présidente du Comité d'animation, il a reçu de nombreux cadeaux et sera unanimement regretté.



Fête de la musique, organisée par Gadget-O-Phone et le Comité d'Animation, le 21 juin, avec l'atelier de la Dure Lutte (Batucada), Djembe Soland (percussions africaines), les Cons Voyeurs, rock-blues, puis Las Kademy (ska) et Smocking Guns et enfin le Sound system de Sharing All Vibes.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

- 17 novembre** : Soirée Vins Nouveaux à la cave de la Villa du Nil, avec Coin de rue, accordéon et guitare, swing et musette, chansons populaires à déguster sans modération.
- 25 novembre** : Salon artisanat ALJEC
- 1^{er} décembre** : Soirée Fest Noz ALJEC



Bric-à-brac sous le soleil le 16 septembre, avec de belles trouvailles pour les chineurs, des jeux gonflables pour les enfants, des crêpes, du boudin.

Location de salles

Pour vos manifestations familiales, trois salles de différente taille sont disponibles sur la commune. Plutôt que d'appeler la mairie, qui n'en dispose pas, contactez directement les responsables :

- pour l'A.L.J.E.C. (250 personnes) :
01 60 68 24 10
- pour la Cave de la Villa du Nil (50 à 80 personnes) :
Ch. Dagon, 06 79 14 47 14
- pour la Sablonnière (170 personnes) :
Charly Traiteur, 01 60 68 63 26

Et surtout, n'attendez pas le dernier moment.

AFFAIRES SOCIALES

TELEPHONE C.C.A.S. : 01 60 68 23 45

C.L.S.H. et Service pré-ados

La convention passée entre les mairies de Livry et de Vaux-le-Pénil permet depuis plusieurs années aux jeunes Livryens de bénéficier des activités du centre de loisirs et du service pré-ado de Vaux. Cette convention définit le nombre de places mises à disposition des enfants de Livry de 3 à 14 ans, la participation financière de la commune (10,70 € par journée/enfant) et prévoit le financement par Livry du salaire de l'animateur supplémentaire qui a été nécessaire pour l'encadrement.

Après pré-inscription en mairie de Livry (N.B. les deux parents doivent travailler), la mairie de Vaux-le-Pénil vous demandera : justificatif de domicile, justificatif de pré-inscription à Livry, feuille d'imposition, livret de famille, n° de CAF et de SS. Votre participation financière sera établie en fonction de votre revenu et déterminée par le quotient familial.

Pour les jeunes de 14 à 18 ans, la commune de Livry participe aussi financièrement au service Jeunesse de Vaux. Votre contribution dépendra de l'activité choisie. Renseignements au 01 64 71 91 20.

Le 16 juin, Livry en fête a comme chaque année transformé la place en immense terrain de jeux : toboggan, trampoline, baby-foot, tennis de table ou bac à sable pour les plus petits. Organisée en partenariat avec le service Jeunesse de Vaux-le-Pénil, cette journée marque depuis trois ans l'ouverture de la saison d'été et remporte un grand succès.



Le Bus Info sera sur la place de Livry les samedis 10 novembre et 8 décembre de 9 heures à midi.

Foyer-Résidence La Chesnaie

Le Foyer-Résidence de Livry-sur-Seine, d'une capacité de 80 studios, permet de loger 68 personnes âgées et 12 étudiants ou jeunes travailleurs.

Cet établissement public est géré par un syndicat intercommunal regroupant 14 communes (Melun et ses environs). Facile d'accès grâce aux services de bus du TRAM et à la gare SNCF, le Foyer regroupe deux types de studios meublés :

- F1 de 25 m² dont le prix de location loyer et charges est de 374,00 € mensuel.

- F1 bis de 35 m² dont le prix de location loyer et charges est de 445,00 € mensuel.

(possibilité de percevoir l'allocation logement).

La directrice, Mme Escomel, est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 01 60 68 25 21.

Informations sociales en vrac :

● La téléalarme, un système simple qui rend de nombreux services : relié à un central, il alerte automatiquement gendarmerie, pompiers, Samu et permet de faire face à toute urgence médicale pour une personne seule, en pressant sur une poire ou en appuyant sur un bouton. Tous renseignements au C.C.A.S.

● L'Association de soins et services à domicile de la région melunaise - ASSAD RM - propose un nouveau service de "garde itinérante de nuit", à l'intention des personnes de plus de 60 ans, avec possibilités d'interventions multiples adaptées à vos besoins, de 20 heures à 7 heures. Pour tout renseignement, contacter le 01 64 38 47 17.

● Pour la carte rubis, qui, rappelons-le, permet de voyager gratuitement sur le réseau A.P.T.R. de l'Ile-de-France, et la carte Améthyste - qui elle permet d'obtenir la semi-gratuité sur les lignes S.N.C.F. de la banlieue parisienne, de la R.A.T.P. du R.E.R., et même sur le funiculaire de Montmartre - la demande se fait auprès du C.C.A.S.

● Besoin que l'on vous porte vos repas à domicile ? Faites appel à Papy lunch, au 01 64 14 42 04.



Le 4 juin dernier, la sortie du CCAS a emmené nos anciens à Auxerre, avec croisière ensoleillée sur l'Yonne, comme on peut le voir.

Le traditionnel repas du CCAS aura lieu le dimanche 9 décembre à l'ALJEC.

**Communauté
d'agglomération
Melun
Val de Seine**



Culture

Riche actualité musicale pour les deux derniers mois de l'année grâce à la communauté d'agglomération :

- le **dimanche 18 novembre**, sur la scène de l'amphithéâtre de la Reine Blanche, le **Trio Beytelmann**, musique argentine et tango, mais aussi des standards de Duke Ellington. Violon, clarinette et piano, réunion d'instruments inhabituelle dans ce répertoire, mais qui donne une couleur différente au tango. A ne pas manquer.

Informations pratiques :

Tarifs : 10 € et 8 € en prévente, 12 € sur place, 24 € (forfait trois concerts), gratuit pour les élèves des écoles de musique de Melun Val de Seine (sur présentation d'un justificatif et dans la limite des places disponibles).

Renseignements : Service culturel - 01 64 79 25 31 - culture@camvs.com - www.agglo-melunvaldeseine.fr

- le **vendredi 30 novembre**, au Mille-Club de Voisenon, **soirée hip-hop**, dans le cadre des Amplifiés, avec El Maf, Desko, puis le collectif Son'Nambule.

Informations pratiques :

Tarifs : 6 € (plein), 3 € pour les membres des studios de répétition de la Communauté d'Agglomération, gratuit pour les élèves des écoles de musique de Melun Val de Seine (sur présentation d'un justificatif et dans la limite des places disponibles)

Renseignements : Service culturel - 01 64 79 25 31 - culture@camvs.com

- le **dimanche 9 décembre**, dans le cadre des Musicales, l'**ensemble Aquilon** sera sur la scène de l'amphithéâtre de la Reine Blanche. Ensemble de voix d'hommes, spécialiste des œuvres rares des XVII^e et XVIII^e siècles, il interprétera des pièces de Marc-Antoine Charpentier. Un concert qui nous replongera dans les fêtes et les pompes de la cour de Louis XIV.

Renseignements : Service culturel - 01 64 79 25 31 - culture@camvs.com

- le **dimanche 15 décembre**, à la Buissonnière, à Vaux-le-Pénil, l'**orchestre des jeunes de Melun Val de Seine** ouvrira sa saison avec, en première partie, la symphonie n°2 opus 73 en ré majeur de Brahms. En seconde partie, accompagné du Chœur Variato - trente chanteurs et deux solistes -, il interprétera trois pièces de R. V. Williams.

Renseignements : service culturel - 01 64 79 25 31 - culture@camvs.com

ÉTAT CIVIL

Naissances :

MARTIN Gaspard	le 07/05/2007
LEJARD Lucie	le 14/07/2007
DOUCHER Sophiane	le 19/07/2007
BRIVADY-BOUDIN Sydney	le 10/08/2007
VAN VETTEREN Aymerick	le 11/09/2007
LOIZEAU Margo	le 21/09/2007
BREDOW Emma	le 15/10/2007

Mariages :

BOUKHALFI Christophe et LARBRE Nelly	le 19/05/2007
MARTEL Sylvain et TOUBOUL Anna	le 16/06/2007
FALCY Franck et DÉAN Marie-France	le 23/06/2007
REGUILLO-LARA Laurent et COSTE Sylvaine	le 07/07/2007
SUZANNE Jérôme et PERRET Emmanuelle	le 07/07/2007
MARTINET Christophe et GILLET Sandrine	le 22/09/2007

Décès :

SARTORI Philibert	le 31/03/2007
RIGAL Serge	le 31/05/2007
NICOLET Michel	le 31/05/2007
POILANE Michel	le 28/06/2007
SOUCHIER Odile	le 12/08/2007
VAIVRE Martine	le 15/08/2007
TAVENARD Robert	le 11/10/2007
WERNECKE Helena, veuve GRUNERT	le 15/10/2007

Le bloc-notes...

ARVAL

La deuxième cuvée du Clos des Pierrottes est en cuve.

Les vendanges ont eu lieu dans la bonne humeur, même si les vendangeurs étaient désolés de voir la proportion de grappes atteintes par le mildiou, qu'il a fallu trier et éliminer, un peu plus de 10 % de la récolte.

Quoi qu'il en soit, le raisin sitôt pressé, le jus a été mis en cuve et la fermentation alcoolique a débuté quelques jours plus tard. Forts de l'expérience acquise l'an passé, nos œnologues font de leur mieux pour élaborer un millésime 2007 digne d'éloges. Notre production 2006, présentée aux diverses confréries vinicoles de l'Île-de-France lors de l'assemblée générale de l'association Cocorico en juin, a été jugée digne d'intérêt pour un premier vin. Nous sommes donc tenus de faire aussi bien.

Si la vigne proprement dite n'a besoin d'aucun soin particulier pendant l'hiver, jusqu'à la taille en février, l'herbe a continué à pousser entre les rangs et il est dommage que, sur le grand nombre de personnes qui s'étaient déclarées prêtes à participer aux travaux, si peu prennent la peine d'aller donner un coup de binette de temps en temps. En une heure on peut faire un rang et cela garde la vigne propre, alors pensez-y. Merci.

LES PETITS MINOTS

La fréquentation des activités des Petits Minots a bien facilité la rentrée en maternelle des plus grands, même si quitter maman et nounou occasionne toujours quelques

pleurs et grincements de dents.

Le rythme a repris et nous attendons d'autres enfants afin de leur proposer ces moments d'échanges en groupe. Parents ou grands-parents qui gardez des enfants de moins de 3 ans, nous sommes à votre disposition pour vous expli-



Le 24 octobre, les Petits Minots sont allés chanter pour Halloween au Foyer-Résidence la Chesnaie.

quer notre fonctionnement et vous accueillir.

Nous sommes ouverts tous les matins de 8h45 à 11h45 (local sentier des Dragées, face à la Villa du Nil). Vous pouvez aussi contacter la présidente, S. Nicolet, au 01 64 52 02 02, ou la secrétaire, M.-F. Laatar, au 01 60 68 76 40.

LA CHESNAIE

Calendrier novembre-décembre :

- anniversaires, à 15h30 : 28/11, 19/12 ;
- "Les Ménestrels bacots", synthétiseur, à 15h30 : 15/11 ;
- vente de vêtements "Bourdeaud'hui", à 15h30 : 19/11 ;
- "chansons de ma jeunesse", présentées par Jacques, à 15h30 : 20/11 ;
- exposition de peinture, Michèle Pierron, vernissage à 18h30 : 23/11 ;
- repas régional Alsace, à 19h30 : 23/11 ;



L'ARVAL a vendangé le dimanche 23 septembre. Belle récolte, même si l'humidité du début de l'été a causé une attaque de mildiou malgré les traitements réguliers.

Le bloc-notes...

- cinéma, à 16 h : 04/12 ;
- vente de chocolats, à 15h30 : 10/12 ;
- illuminations de Noël à Paris et goûter, départ à 12 h : 13/12 ;
- repas de fin d'année, à 12 h : 19/12 ;
- "chansons de ma jeunesse", présentées par Jacques, à 15h30 : 26/12.

F.N.A.C.A. Anciens Combattants

Après le succès du voyage annuel en mai dernier dans le Bordelais et le repas "coq au vin" d'octobre, le comité prépare les cérémonies du 11 novembre et son traditionnel repas. Sont également en préparation une sortie à Paris avec spectacle de chansonniers en novembre, et un voyage de huit jours en Bretagne en mai prochain.

En juin, une délégation d'anciens combattants de Livry était présente à l'inauguration du mémorial des morts pour la France en Afrique du Nord élevé pré Chamblain à Melun, cérémonie s'étant déroulée en présence d'environ 3 000 personnes.

U.S.L.S.

Nous avons organisé une randonnée au Puy-du-Fou les 23 et 24 juin avec 54 participants. Les paysages découverts ont fait l'admiration de tous et la Cinéscenie du Puy-du-Fou mérite tout à fait sa renommée mondiale. (Ci-contre, une partie du groupe devant le moulin à vent).

Le 23 septembre, journée de notre marche annuelle, organisée pour tous, a été un succès avec 158 participants contre 129 pour l'édition 2006. Le beau temps était au rendez-vous, ce qui a contribué à vivre une excellente journée.

Le 7 octobre, nous avons participé à une marche dans Paris : l'Opéra, la place Vendôme, le Palais-Royal, la Comédie-Française, le Louvre, St-Germain-des-Prés, St-Sulpice, Orsay, le jardin des Tuileries, la place de la Concorde et la Madeleine, avec 54 participants.

Le 1^{er} décembre 2007, nous participerons à une marche à Montmartre avec 60 participants.



LIVRY ENVIRONNEMENT

La traditionnelle bourse aux plantes terminant les manifestations sur la place du village n'aura pas lieu cette année. Plusieurs raisons concourent à son annulation. La première est la difficulté d'obtenir des pommes pas trop mûres pour alimenter le pressoir communal. La seconde est le désir de nombreux bénévoles de l'association de goûter, enfin, aux joies de la retraite par un repos bien mérité. Cette manifestation ne pourra recommencer que si de nouveaux membres rejoignent l'association et acceptent de donner de leur temps bénévolement et de leur force, car l'organisation de cette bourse aux plantes nécessite un travail physique intense. De plus, si le soutien de Livryens fidèles contribuait à la réussite de la manifestation, nous avons toujours regretté de ne pas voir plus de Livryens de la nouvelle génération ou les nouveaux habitants.

Livry Environnement continue son action pour l'amélioration de la desserte ferroviaire. Notre petite gare a battu le record francilien de l'augmentation de fréquentation avec un bond de plus de 300 %. Ce sont désormais près de 470 voyageurs qui transitent quotidiennement par



Le groupe de la FNACA à Hourtin, en Gironde. Temps couvert, mais ambiance, bonne humeur et gastronomie étaient au rendez-vous.

Le bloc-notes...

la gare d'après les comptages du printemps 2007. Livry est redevenue la seconde gare de la ligne par sa fréquentation derrière Champagne-sur-Seine mais devant Héricy et Fontaine-le-Port. Ces trois gares bénéficiant d'une desserte plus étoffée, espérons qu'il en sera de même prochainement pour Livry.

A.L.J.E.C.

Suite à l'assemblée générale du 29 septembre, le bureau a été renouvelé comme suit : présidente, D. Chaussade ; vice-présidents, O. Chantoiseau et C. David ; trésoriers, C. Dufлот et O. Remerand ; secrétaires, M. Lardé et D. Planès.

Le week-end des 29 et 30 septembre, l'ALJEC a présenté sa 3^e exposition photo sur le thème de "l'eau en Seine-et-Marne" qui a attiré de nombreux visiteurs. Un grand merci aux initiateurs, aux bénévoles qui ont aidé à l'organisation... et aux sponsors.

L'ALJEC propose 11 activités différentes, des manifestations récréatives, des salons, des représentations théâtrales. Depuis sa création il y a presque 40 ans, l'association fonctionne uniquement grâce au bénévolat et a, aujourd'hui, un

grand besoin du concours de tous. Venez nous rejoindre.

Notre atelier théâtre, animé par I. Avarre le lundi de 18 à 20 heures, s'adresse aux personnes désirant découvrir ou approfondir leur approche de soi et des autres. Enfants, ados et adultes se côtoient, échangent et partagent leurs richesses mutuelles. Chaque séance est une création, une découverte : tentez l'expérience.

Sur le court de tennis sont dispensés le samedi de 14h à 15h30 des cours de niveau intermédiaire à destination des enfants, par un nouvel enseignant, David. Il reste des places. Par ailleurs, le court est accessible en "libre service". Contactez-nous.

Les jeudis de l'ALJEC : cette section s'adresse à tous et propose des sorties (à venir : Stade de France, quartier chinois à Paris, musée de la Maréchalerie, sortie cabaret...), des après-midi variés, une billetterie spectacle, etc. Nous vous attendons tous les jeudis à partir de 14h30, et vos idées seront les bienvenues.

Prochaines dates à retenir : Salon de l'artisanat le 25/11 ; soirée Fest Noz le 01/12 ; théâtre "13 à table" le 19/01/08 ; Soirée espagnole le 02/02/08.

DONNEURS DE SANG

Après plusieurs annulations des collectes à Livry, la prochaine est prévue le vendredi 7 décembre.

L'association demande à ses fidèles donateurs de ne pas se démobiler et de continuer à accomplir ce geste essentiel. La période des fêtes approche, très accidentogène, et les besoins en sang sont toujours très importants.

NOUVELLES PAROISSIALES

Catéchèse : 10 enfants sont inscrits cette année avec Vaux-le-Pénil. Confirmation : une trentaine d'enfants du doyenné ont reçu le sacrement de confirmation fin octobre à l'Immaculée Conception à Melun. Messe : le 3^e samedi du mois à 18h30, précédée des baptêmes à 17h30 (s'il y en a).

Vie du diocèse : toutes les paroisses de Seine-et-Marne ont été invitées par notre évêque à réfléchir sur la mission de l'Église et la façon de vivre sa foi, dans une démarche en équipe sur deux ans. Première année : la communion fraternelle, seconde année : l'évangélisation. Au terme de la première année, il ressort de la réunion de mise en commun du vécu : le plaisir de découvrir les textes des Actes des Apôtres, peu connus ; un enrichissement par le partage des expériences et le plaisir du travail en équipe ; la nécessité de réfléchir sur le sens de nos actions ; l'envie de continuer. Cette démarche diocésaine verra son accomplissement le dimanche 18 mai 2008, fête de la Trinité, par un grand rassemblement diocésain avec célébration eucharistique autour de notre évêque. Cette journée sera le point de départ d'une nouvelle organisation pastorale de notre diocèse pour mieux porter les paroles de vie de la bonne nouvelle. La foi n'est jamais acquise.

Renseignements et informations concernant la vie de la paroisse : 01 64 09 02 11.



Les lauréats du concours photo sur le thème de l'eau ont reçu leurs prix des mains du maire, du député et du conseiller général.